

Trois projets de bastions pour la quatrième enceinte occidentale

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **72 (1995)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

année de crise 1696, d'autres grandes villes suisses comme Genève, Berne, Bâle et Zurich, sans parler de Soleure, avaient déjà érigé l'essentiel de leurs nouvelles défenses dont les lignes avancées enfermaient jusqu'au double de leur superficie les périmètres défensifs du Bas Moyen Âge. A la traîne, certes, de cet élan constructeur centrifuge, Fribourg tenait pourtant en réserve un atout de taille: sa quatrième ligne médiévale encore en bon état de conservation, objet de nos prochaines observations.

7. Trois projets de bastions pour la quatrième enceinte occidentale

A la différence de la troisième enceinte médiévale, la quatrième et dernière ligne de 1397–1416 n'avait bénéficié ni d'une assiette régulière, ni d'un tracé symétrique favorisant l'implantation de fronts bastionnés. Confrontés à des terrains tantôt plats ou inclinés, tantôt bosselés ou ravinés, les ingénieurs devaient à chaque occasion recourir à des solutions ponctuelles et empiriques d'une efficacité souvent fort restreinte¹⁹. La vue cavalière de Martini (pl. 2b) nous le rappelle à sa manière en renforçant l'idée d'une rupture, justement à la hauteur de ces lignes, entre une topographie urbaine déjà «civilisée» et un paysage environnant encore «en voie de développement».

Reyff, dès les années 1650, puis Sevin à deux reprises en 1696 et 1709, s'étaient penchés sur cette question primordiale de la modernisation d'une ligne de défense particulièrement exposée aux

¹⁹ Juat avait pressenti, en 1634 déjà, les faiblesses inhérentes à la quatrième ligne médiévale, faiblesses attribuables justement aux irrégularités des abords. Les profonds ravins au nord-ouest de la ville (signalés en *I* sur son projet) sont qualifiés dans la légende de «fossés ou tranchés (naturels) préjudiciables à la ville». Vauban érigea en maxime l'aplanissement systématique du glacis extérieur d'une place: «S'il se trouve dans cet espace des chemins creux, on les comble; des bois, on les défriche; des éminences, on les aplanit» (cité par l'abbé DUFAY, cf. n. 15). On devine chaque fois la pensée non exprimée: l'ennemi ne devait bénéficier d'aucun couvert où commandement dans un rayon au moins égal à la portée du canon.

attaques venant de la rive gauche. La prédominance de Reyff dans nos prochaines remarques est une manière de rendre justice au seul de nos ingénieurs-projeteurs à avoir su imposer sa vision, à tel point que ses suggestions seront même partiellement réalisés. Une quarantaine d'années après Reyff, Pierre Sevin lui-même devra admettre l'utilité de ces «vieux ouvrages» en proposant leur remise en état de défense. A défaut de leur conservation, il nous est heureusement possible d'examiner ainsi les projets de Reyff, «par personne interposée», pour ainsi dire. Nous procéderons donc ainsi, tout en reconnaissant la possibilité que d'autres ouvrages de Reyff aient également existé en 1696, sans toutefois avoir été jugés dignes d'intérêt par Sevin (fig. 5).

Depuis le fond des âges, la science de la poliorcétique nous rappelle la grande vulnérabilité des portes urbaines dans un système de défense fermé. La quatrième enceinte de Fribourg en avait trois principales, les portes de Romont, des Etangs (de Payerne) et de Morat. L'importance à accorder à chacune d'entre elles varie naturellement selon l'auteur de chaque projet. Juat avait estimé que les trois portes étaient suffisamment couvertes par les boulevards en place; Reyff avait donné la priorité au renforcement de la porte de Romont; Sevin attachera pour sa part une importance égale aux deux portes de Romont et de Morat. Quant aux renforcements des tronçons des remparts sis entre ces deux dernières, Sevin adoptera l'expéditif hollandais d'inondations tactiques, soit en remplissant d'eau les fossés extérieurs du Belsaix (fig. 4b), soit en doublant la superficie des plans d'eau des Etangs eux-mêmes (pl. 2 a–b).

Point fort du système défensif de la quatrième enceinte, la porte de Romont avait déjà reçu en 1469 un boulevard d'artillerie à plan en fer à cheval, organe de flanquement de tradition antique et byzantine adopté avec éclat dans notre ville vers la fin du Moyen Age puis adapté, deux siècles plus tard, par les Bernois comme puissant ouvrage de tête pour leur forteresse d'Aarbourg. L'ancien ouvrage devant la porte de Romont devait être sacrifié, toutefois, lors de l'ouverture en 1656, du chantier du «nouveau boulevard» ou redoute de Jean-François Reyff. La confrontation de cette modeste avancée à pans coupés, telle que dessinée en plan par Sevin (fig. 5, «A»), avec l'ancien boulevard de 1469, magistralement

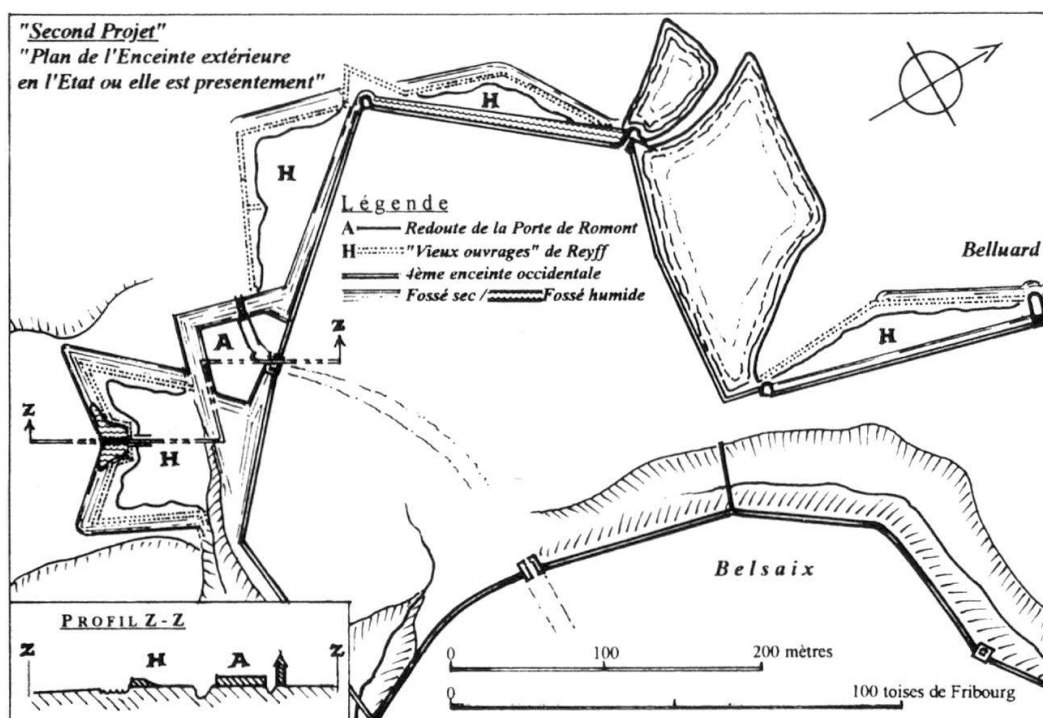


Fig. 5: «Vieux ouvrages» de Reyff pour la quatrième ligne occidentale repris dans le 2^e projet de Sevin de 1696.

présenté en vue cavalière par Martini, suscite pour le moins la question de l'opportunité de l'échange! Aurait-on pu même concevoir l'idée à l'époque de démolir, pour des raisons analogues, le grand belluard? A la décharge de Reyff, il nous semble qu'il y avait en lice un facteur supplémentaire que nous ignorions jusqu'à maintenant...

C'est la toute récente campagne de fouilles devant l'ancienne porte de Romont qui offre une réponse à cette question²⁰. Les fondations du premier des deux ouvrages extérieurs à s'être succédé à cet endroit attestent, en effet, des vices de forme dans la maçonnerie du boulevard primitif. Comme les visiteurs des fouilles ont eu l'occasion de le constater, l'ouvrage du XV^e siècle offrait une protection plus dissuasive que réelle; la faiblesse relative de ses murs

²⁰ Pour l'interprétation des relevés de cette campagne de fouilles (dont le chantier était encore ouvert aux visites au moment de la rédaction de ces lignes), nous sommes redevables à M. Gilles Bourgarel du Service archéologique cantonal. Qu'il en soit vivement remercié ici!

– moins de deux mètres sur son front arrondi, soit moins de la moitié de leur épaisseur au grand belluard – s'avérant inadéquate, au XVII^e siècle, à parer aux coups de la nouvelle artillerie de siège.

Élevée en maçonnerie plus épaisse et de forme plus trapue et étalée, la redoute de Reyff qui l'avait remplacé, offrait une bien meilleure défense des approches et présentait incidemment l'assurance d'une longévité accrue²¹. Car cette redoute demeurera l'unique ouvrage en son genre conservé et même renforcé au cours des deux siècles précédant sa démolition définitive peu avant 1855.

A la lumière de ces observations, on ne s'étonnera pas de voir que Pierre Sevin fait précéder les consignes de son «Premier Projet» par un préambule sur la remise en état du patrimoine de son réputé prédécesseur:

Pierre Sevin, «Premier Projet» de 1696:

«On pourroit revetir de maçonnerie (les vieux ouvrages de Reyff) et donner plus d'épaisseur aux parapets. (...) Le ligne que j'ay faittes derriere (les traits droits à la place des talus érodés en fig. 5, 2^e Projet), marquent les epaisseurs qu'il faudroit leur donner.»

La conscience tranquille, Sevin peut désormais passer aux nouveautés de son propre cru!

«Je viens au premier projet de l'enceinte exteriere ou j'ay ajouté (aux vieux ouvrages de Reyff H) d'autres pieces à la lettre L (des demi-lunes) et quelques petits Bastions détachés à la lettre I (des lunettes) qui seroient tres necessaires tant pour occuper les hauteurs (les flancs de la colline du Guintzet en fig. 1) que pour empescher la seignée des Estangs (par l'ennemi).»

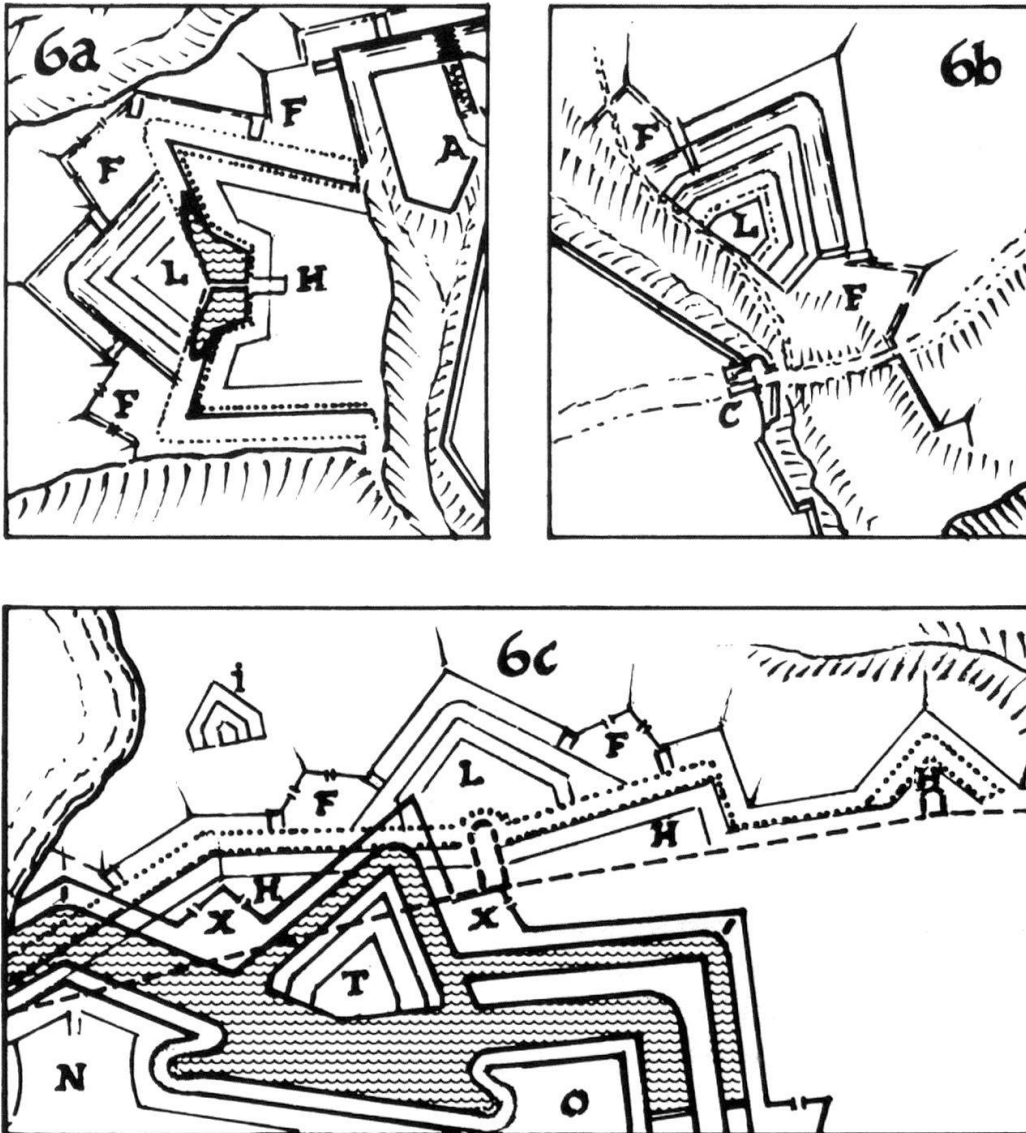
²¹ Bâties en terre damée, les ouvrages extérieurs d'une ligne de remparts étaient particulièrement exposés à l'érosion. Sans revêtement de maçonnerie et sans entretien régulier, on leur accordait, selon la pluviosité du lieu, une longévité de 10 à 30 ans au maximum. Ce fut le cas de la plupart des retranchements de Reyff, alors que sa redoute de la porte de Romont était effectivement «blindée» tant contre les outrages du temps que contre ceux des hommes.

Ce que Sevin désigne comme son «Premier Projet» (pl. 3) – une enveloppe d'ouvrages extérieurs colorés cette fois en jaune au lieu du gris, afin de bien accentuer ses interventions personnelles –, est en réalité le plan le plus ambitieux parmi les trois pièces de cette fin du XVII^e siècle qu'il nous ait léguées. Dans l'impossibilité de passer en revue chacun des éléments préconisés, nous convergerons successivement notre tir sur trois secteurs clés des défenses, à la hauteur des portes de Romont et de Morat, puis aux alentours du grand belluard lui-même (fig. 6 a, b, c).

En commençant par l'extrémité sud de l'enceinte (fig. 6a), l'ouvrage à cornes hérité de Reyff porte les corrections précitées (H). Une poterne souterraine avec une passerelle sur le fossé inondé (une flaque!) débouche cette fois sur une demi-lune de tête (L). Le nouveau chemin couvert, dont le tracé brisé est jalonné de places d'armes (F), marque la limite des défenses de ce côté sud-ouest, un simple glacis taluté ménageant la transition avec la rase campagne. De même qu'à l'époque de Reyff, ce secteur de défense remplissait un double rôle: le flanquement des approches de la porte de Romont et la défense du promontoire des Places contre l'irruption d'un ennemi soit par les falaises au sud, soit par les ravins à l'ouest (cf. n. 19).

A la hauteur de la porte de Morat, à l'extrémité nord de la ville (fig. 6b: «C»), la situation était d'entrée de jeu foncièrement différente. Ainsi qu'on peut le constater, le boulevard original de 1482, au plan curieusement asymétrique, était encore adossé à la célèbre tour carrée et il n'y avait pas de trace d'intervention de Reyff pour mieux défendre les approches d'un tronçon de remparts qu'il avait pourtant jugé vulnérable dès son entrée en fonction en 1647. Or, comme nous le savons maintenant, un bel exemple de redoute baroque – justement celle de la porte de Romont – se trouvait à quelques centaines de mètres de là. En optant pour un ouvrage analogue, en forme de demi-lune entourée d'un double fossé, Sevin restait donc, une fois encore, dans le sillage de son prédécesseur.

La position dominante de cette redoute, bâtie sur la pente surplombant le ravin qui marque la limite naturelle de la ville et qui domine en même temps les approches stratégiques par le nord,



Légende de fig. 6 c

=====	Projet Sevin pour la 4ème ligne. (Haut)
.....	Ouvrages de Reyff (H) remis en état.
-----	4ème enceinte médiévale maintenue.
=====	Projet Sevin pour la 3ème ligne. (Bas)

Fig. 6: Détails de trois secteurs de défenses pour la quatrième ligne occidentale sur le 1^{er} projet de Sevin de 1696.

assurait à la garnison un commandement et des moyens de riposte en deux temps et sur deux niveaux: en franchissant le barrage de route (F), l'ennemi aurait été pris de flanc; en donnant l'assaut à la porte de Morat, il aurait été pris de revers.

Le secteur médian de la ligne de défenses entre les Etangs et le grand belluard (fig. 6c) présentait des problèmes tout particuliers du fait du rapprochement des troisième et quatrième enceintes médiévales. Au niveau de l'aqueduc du Belsaix (fig. 5), l'intervalle entre les deux n'est plus que de 80 m! Toute velléité de nouvelles défenses pour la quatrième ligne dans ce secteur était donc strictement tributaire des modifications envisagées pour la troisième. Contre toute attente, Sevin coupera au pire le noeud gordien en traitant de façon autonome chacune de ces lignes, comme si le renforcement de l'une d'entre elles condamnait l'autre à rester à jamais figée dans son état suranné. Venant de la part d'un ingénieur expérimenté, ce raisonnement nous apparaît pour le moins énigmatique!

Afin de pouvoir mieux distinguer les deux systèmes de défense juxtaposés sur notre illustration, nous aurons recours à quelques conventions graphiques: un trait plus gras pour les ouvrages extérieurs de la troisième ligne, et un trait plus fin pour ceux de la quatrième. On voit d'un côté une enveloppe (X-T-X) semblant ignorer jusqu'à l'existence même des remparts de la quatrième ligne, qu'elle va jusqu'à chevaucher à la hauteur du grand belluard, et de l'autre, une prolifération de retranchements et de chemins couverts (H-F-L-F-H), conçus précisément pour défendre ces remparts. L'antagonisme des principes exposés ici ne saurait être plus évident.

Fort heureusement, la lecture des commentaires de Sevin sur ces questions litigieuses livre une consolation inespérée: celle d'apprendre que leur auteur n'était guère plus satisfait de cette dernière enveloppe en 1696 que nous aujourd'hui!

Pierre Sevin, «Premier Projet» de 1696:

«Je ne vois pas qu'on doive avoir attention à cette grande partie (la quatrième ligne) qui seroit d'une despense extraordinaire et du moins aussi difficile et plus à fortifier que l'interieur (la troisième ligne) qui a cet avantage de s'eloigner des hauteurs.»

Treize ans plus tard, avec son plan de 1709, Pierre Sevin revient une dernière fois sur cette ligne de défense; examinons ici ce qu'il en dit dans son mémoire de cette même année. Nos relevés de ses remarques sur la troisième ligne avaient été interrompus plus haut au niveau du Graben (N° 9). Les commentaires sur la quatrième enceinte s'enchaînent sans solution de continuité à la hauteur de la porte de Morat en se déroulant, comme auparavant, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pl. 2).

Pierre Sevin, Projet de 1709 (Copie AEF):

«A la porte de Morat (O) élargir le fossé (et) faire une Redoutte au haut du preds des Rubans (10) avec son fossé, chemin couvert, glacis et corps de garde.»

«Depuis la tour de quatre livres (Tour des Rasoirs) jusqu'au Estang (Tour d'Aigroz) il faut faire un fossé de 100 pieds de largeur (...) contre les anciens murs de la ville. Faire un chemin couvert garni de places darmes et traverses (11) et former un glacis.»

«Vouter toutes les tours (à l'épreuve des projectiles) ou au moins celle du (grand) Belluart.»

«A la porte des Estangs (E) faire deux petits Redans avec un fosseé (entre eux) avec un petit Corps de garde dans cette partie et une place Darne audevant (12).»

«Continuer le chemin couvert et eslargir le fossé (13) jusqu'à la porte de Raumont (D) en y faisant les traverses nécessaires.»

«Baisser le Cavallier qui est à la porte de Raumont (D) et faire un parapet autour dudit ouvrage.» (Ni cavalier ni parapet de redoute ne sont figurés en plan in pl. 2.)

«Au preds des Grandes places (...) il sera fait une Redoutte (14) pour finire le chemin couvert et pour deffendre la partie de la poterlle et empaicher que l'énemy ne puisse ce loger au Bochet (aujourd'hui le petit parc de la station du funiculaire) qui de cet endroit pourroit battre la Place et la maison de ville à revers. Faire raser le bois qui est au Bochet.»

«Il est absolument nécessaire de faire escarper le Roc tout du long de la poterlle (...) et le long de la Sarine aux endroits où lon peut facillemens monter dans la ville sans estre veu.»

«L'escarpe (des fossés) et tous les ouvrages seront revêtus de bonne maçonnerie bien faite et le parapet (des ouvrages sera recouvert) de gazon de bonne qualité.» (Dans la mauvaise terre, les projectiles ennemis provoquaient des éclats de cailloux.)

La comparaison des projets de 1696 et de 1709 pour la quatrième ligne (pl. 3 puis pl. 2, dans cet ordre) révèle des innovations intéressantes. Ainsi, l'ouvrage à cornes des Places et la demi-lune de la porte de Morat sont supplantés par des redoutes d'une forme nouvelle, que l'abbé Dufay qualifie de «petits ouvrages carrés, des corps de garde retranchés, à la portée du mousquet des dehors de la Ville» (cf. n. 15, p. 79). L'importance de l'eau comme élément de défense est affirmée, comme nous l'avons déjà constaté, de deux manières différentes. L'introduction systématique de traverses enfin – ces barricades rectangulaires observées à intervalles réguliers sur toute l'étendue des chemins couverts –, confirme une fois encore l'influence de Vauban sur Sevin.

En remarquant qu' «il est absolument nécessaire de faire escarper le Roc», Sevin insiste à nouveau sur l'importance de suppléer la nature dans son rôle de rempart, l'ennemi ne se présentant pas toujours sur le front d'attaque le plus évident et, partant, le mieux garni²². C'est une façon d'inviter le lecteur, comme autrefois le fortificateur et le stratège, à élargir son échelle d'observation, seule manière de procéder à une reconnaissance adéquate des diverses options et embûches caractérisant la défense d'abord au relief aussi accidenté que celui de Fribourg.

²² Sevin avait effectivement conclu son Mémoire de 1696 par une remarque sur la correction des escarpements de la rive gauche. En mettant ainsi «plus de deux tiers de la ville en sûreté par l'escarpe du Roc», avait-t-il assuré les autorités, «vous ne pourriés estre forcés que par la famine».